



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT
INDUSTRIE**

Agro-industrie – filière Tubercule (Manioc, Igname)



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN

La Côte d'Ivoire ambitionne de transformer la filière des tubercules, actuellement dominée à plus de 90% par une transformation artisanale informelle, en une véritable industrie agroalimentaire.

L'objectif est double : assurer la souveraineté alimentaire nationale, et massivement les importations de blé par la farine panifiable locale (manioc/igname) tout en devenant le premier fournisseur d'amidon industriel de l'Afrique de l'Ouest.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAIN DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Les principales cultures vivrières produites en Côte d'Ivoire sont l'igname et le manioc qui ont enregistré respectivement des accroissements moyens annuels de 1,58%, 7,60% entre 2015 et 2024. La production couvre l'essentiel des besoins de consommation nationale.

Le Gouvernement a financé la mise en place de 26 unités semi-industrielles de transformation, 190 unités artisanales de transformation et 2 Centres de Prestation de Services Agricoles Mécanisés (CPSAM).

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

La production du manioc a atteint 8 485 694 tonnes en 2024 contre 6 302 334 tonnes en 2021, soit une progression de 34,64%. La filière manioc a représenté plus de 45% de la production de tubercules en 2023. Le manioc est en phase de devenir la principale source d'approvisionnement alimentaire.

Concernant la filière igname, elle représente 35% de la production agricole avec une valeur marchande annuelle estimée à plus de 2 000 milliards de francs CFA. La production d'igname est passée de 6649 900 tonnes en 2015 à 7 471 700 tonnes en 2023, soit une hausse de 12,36% avec un accroissement moyen annuel de 1,5% sur la période.

SOCIAL

Le tissu productif repose sur des milliers de coopératives féminines. L'intégration de ces coopératives dans des chaînes d'approvisionnement industrielles (contract farming) garantit un impact social direct et massif.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Développement (PND 2026-2030)
- Stratégie de développement du cluster Agro-industrie (Mars 2024 - Cluster Manioc du Bélier)
- Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAU-CI)

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

Le marché mondial de l'amidon de manioc (tapioca) et des farines sans gluten est en croissance de plus de 5% par an, poussé par les secteurs de l'agroalimentaire, du textile, du papier et de la pharmacie.

RÉGIONAL

L'attiéké (semoule de manioc fermentée) est devenu un produit de consommation de masse dans toute la CEDEAO et au sein de la diaspora africaine mondiale, générant une demande d'exportation que l'artisanat ne peut plus satisfaire.



LE POTENTIEL DU SECTEUR

DEMANDE

- **Industrielle** : Forte demande d'amidon natif et modifié par les industries locales et régionales (cartonneries, brasseries, usines de bouillon).
- **Agroalimentaire**: Demande exponentielle pour l'attiéké déshydraté (longue conservation pour l'export), les frites d'igname surgelées et la farine panifiable de manioc.

	<p>AVANTAGES COMPARATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résilience climatique de la culture du manioc (pousse sur des sols pauvres avec peu d'eau). • Existence de l'agropole du bélier (Yamoussoukro), carrefour logistique permettant de rayonner sur tout le pays. <p>CAPITAL HUMAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir-faire technique historique des femmes. Le besoin d'investissement porte sur la mécanisation (éplucheuses industrielles, broyeurs, presses). • Existence de centaines d'ingénieurs et techniciens formés dans les filières agroindustrielles au sein des instituts supérieurs publics et privés <p>DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES</p> <p>Les rendements actuels (environ 10-12 T/ha pour le manioc) peuvent facilement être doublés voire triplés (30 T/ha) grâce à l'introduction de variétés améliorées (Bocou) et à la mécanisation agricole.</p> <p>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</p> <p>Formalisation et sécurisation des revenus pour plus de 100 000 productrices/transformatrices, et création de milliers d'emplois industriels.</p>
 <p>LES ATOUTS</p>	<p>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique volontariste de l'État : mise en place progressive d'une obligation d'incorporation de 10% à 15% de farine de manioc locale dans la fabrication du pain et de la pâtisserie, créant mécaniquement un marché captif de plusieurs dizaines de milliers de tonnes pour les unités de transformation locales. • L'obtention du certificat officiel d'Indication Géographique Protégée (Attiéké des lagunes) <p>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</p> <p>Catégorie 1.</p> <p>INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT</p> <p>L'investissement dans la transformation vivrière bénéficie des plus fortes incitations : exonérations de TVA, de droits de douane et de l'Impôt sur les Bénéfices (jusqu'à 15 ans hors d'Abidjan).</p> <p>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement de l'Agropole Centre (Bélier) offre des plateformes prêtes à accueillir les usines de transformation avec accès à l'eau industrielle et à l'électricité. • Existence des zones industrielles de Yopougon, Koumassi, Vridi et PK 24 • Expansion du réseau routier ; • Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou ; • Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de modernisation <p>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</p> <p>Économie circulaire :</p> <p>Zéro déchet : Les épluchures de manioc et d'igname (qui représentent jusqu'à 20% du tubercule) sont une formidable matière première pour la fabrication d'aliments pour le bétail (provenderie) ou pour la méthanisation (production de biogaz pour alimenter les usines).</p>
	<p>Création d'unités de production (Le saut technologique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amidonneries industrielles : Usines d'extraction d'amidon de manioc pour approvisionner l'industrie de l'emballage (colle pour carton ondulé), du textile et de la pharmacie.

<p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Usines d'Attiéké Déshydraté et Surgelé : Lignes de production semi-automatisées répondant aux normes sanitaires internationales (ISO 22000) pour l'exportation massive vers l'Europe, les USA et la sous-région. • Minoteries de Farine Panifiable : Production de farine de manioc et d'igname (HQCF - High Quality Cassava Flour) pour les boulangeries industrielles. <p>Mécanisme de production innovante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grandes fermes mécanisées : Investissements dans de vastes plantations de manioc/igname entièrement mécanisées (planteuses, arracheuses) pour garantir un approvisionnement industriel continu. <p>Développement de services à partir des NTIC :</p> <p>Plateformes "AgriTech" pour la mise en relation (Bourse du Vivrier) entre les coopératives villageoises et les usines d'amidon, avec paiement mobile (Mobile Money) intégré.</p> <p>Divers services connexes liés au secteur :</p> <p>Fabrication locale de petits équipements de transformation (presses hydrauliques, semouliers en inox) adaptés aux coopératives féminines pour améliorer la pré-transformation en zone rurale.</p>
<p> LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <p>Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières ; FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles) ; OCPV.</p> <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <p>PME de l'agroalimentaire (unités de production d'attiéké d'exportation), Boulangeries industrielles, Cartonneries (demandeurs d'amidon).</p> <p>COMMUNAUTÉ</p> <p>Vastes réseaux de fédérations et coopératives féminines de production et de transformation du vivrier.</p> <p>LE SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds d'investissements axés sur la "Food Security" et l'autonomisation des femmes (Gender Lens Investing), BAD, SFI. • Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)
<p> LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>Le Cluster Manioc (Le Centre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Région du Bélier (Yamoussoukro, Toumodi, Tiébissou) : Identifiée par le rapport comme le Cluster prioritaire pour le Manioc. Position centrale idéale pour consolider la production nationale et redistribuer les produits finis. <p>Les Bassins de l'Igname (L'Est et le Centre-Nord) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régions du Gontougo (Bondoukou) et du Gbêkê (Bouaké) : Berceaux historiques de la production d'igname (notamment la variété prisée "Kponan"), offrant un potentiel énorme pour la transformation en chips d'igname ou en farine de foutou précuite. • Régions des Lagunes et des Grands Ponts (Sud) : Bassins de production de manioc à proximité immédiate du grand marché de consommation d'Abidjan.
<p> LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural : https://agriculture.gouv.ci/ • CEPICI (Guichet Unique de l'Investissement) : https://www.cepici.gouv.ci/

**QUELQUES
UTILILES** **LIENS**

• FIRCA (Recherche et Conseil Agricoles) : <https://www.firca.ci/>